

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 27 SEPTEMBRE 2007**

**Délibération
n° 2007.09.323**

**Bourses Régionales
Tremplin pour
l'Emploi : attribution
aux lauréats -
modification de la
délibération n° 274
du 28 septembre
2006**

LE VINGT SEPT SEPTEMBRE DEUX MILLE SEPT à 17h30, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège social 25 boulevard Besson-Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **21 septembre 2007**

Membres présents :

Philippe MOTTET, Jean-Claude BEAUCHAUD, François NEBOUT, Denis DOLIMONT, Bernard CHARRIER, Michel BRONCY, Robert CHABERNAUD, Bernard SAUZE, Lionel MERONI, Raymond ARLOT, Philippe BERTHET, Jean-Claude BESSE, Bernard BIRONNEAU, André BONICHON, Jean-Claude BONNEVAL, Jean BOUGETTE, Michel CHAVAGNE, Bernard CONTAMINE, Jean-Yves DE PRAT, Louis DESSET, Guy DUPUIS, François ELIE, Annette FEUILLADE, Jean-Pierre GRAND, Michel HUMEAU, Didier LOUIS, Jean MARDIKIAN, Gérard MARQUET, Jean-Claude MOGIS, Daniel OPIC, Alain PIAUD, Christian RAPNOUIL, Jean-Jacques SYOEN, Gilles VIGIER

Ont donné pouvoir :

Bernard ALLIAT à Philippe MOTTET, Martine FAURY à Gérard MARQUET, Annie FOUGERE à François ELIE, Maurice HARDY à Michel BRONCY, Patrick RIFFAUD à Jean MARDIKIAN

Excusé(s) :

Excusé(s) représenté(s) :

Jean DUMERGUE par Raymond ARLOT, Maurice FOUGERE par Annette FEUILLADE

DEVELOPPEMENT SOLIDAIRE / POLITIQUES
SOLIDAIRES

Rapporteur : **Monsieur CHARRIER**

**BOURSES REGIONALES TREMLIN POUR L'EMPLOI : ATTRIBUTION AUX LAUREATS -
MODIFICATION DE LA DELIBERATION N° 274 DU 28 SEPTEMBRE 2006**

Par délibération n° 274 du conseil communautaire du 28 septembre 2006, vous avez accepté d'attribuer une bourse régionale tremplin pour l'emploi à Monsieur Pascal JOSEPH, pour la création d'une entreprise d'animation et d'exposition Even Essences, pour un montant de 3 000 €.

Lors de sa séance du 30 mars 2007, le jury a émis un avis défavorable pour le versement du solde de la bourse attribuée à Monsieur JOSEPH en raison de la cessation de son activité.

Vu l'avis favorable de la commission développement solidaire du 10 septembre 2007,

Je vous propose :

D'ANNULER le versement du solde de la bourse tremplin pour l'emploi au profit de Monsieur Pascal JOSEPH d'un montant de 1 500 €, en raison de la cessation de son activité.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
A L'UNANIMITE,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :

Reçu à la Préfecture de la Charente le :

03 octobre 2007

Affiché le :

05 octobre 2007